



www.facebook.com/LESPEP71



<http://www.pep71.org>

RAPPORT FINANCIER 2023

Siège PEP71

18 rue Colonel Denfert - 71100 Chalon-Sur-Saone

Tel : 03.85.45.95.00

Email : siege@pep71.org



18 rue Colonel Denfert - 71100 Chalon-Sur-Saône

03.85.45.95.00 - siege@pep71.org

Sommaire

LE RAPPORT FINANCIER	3
Les recettes.....	3
Les charges	4
L'exploitation courante	4
Les dépenses de personnel	5
Les dépenses de structure.....	5
Résultat de l'exercice 2023.....	7
AFFECTATION DES RESULTATS	8
Propositions d'affectation des résultats des établissements et services sous contrôle de tiers financeurs	8
Propositions d'affectation des résultats des autres services PEP71	8
LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES	10
2024.....	10
2025.....	11
FIXATION DES COTISATIONS	11

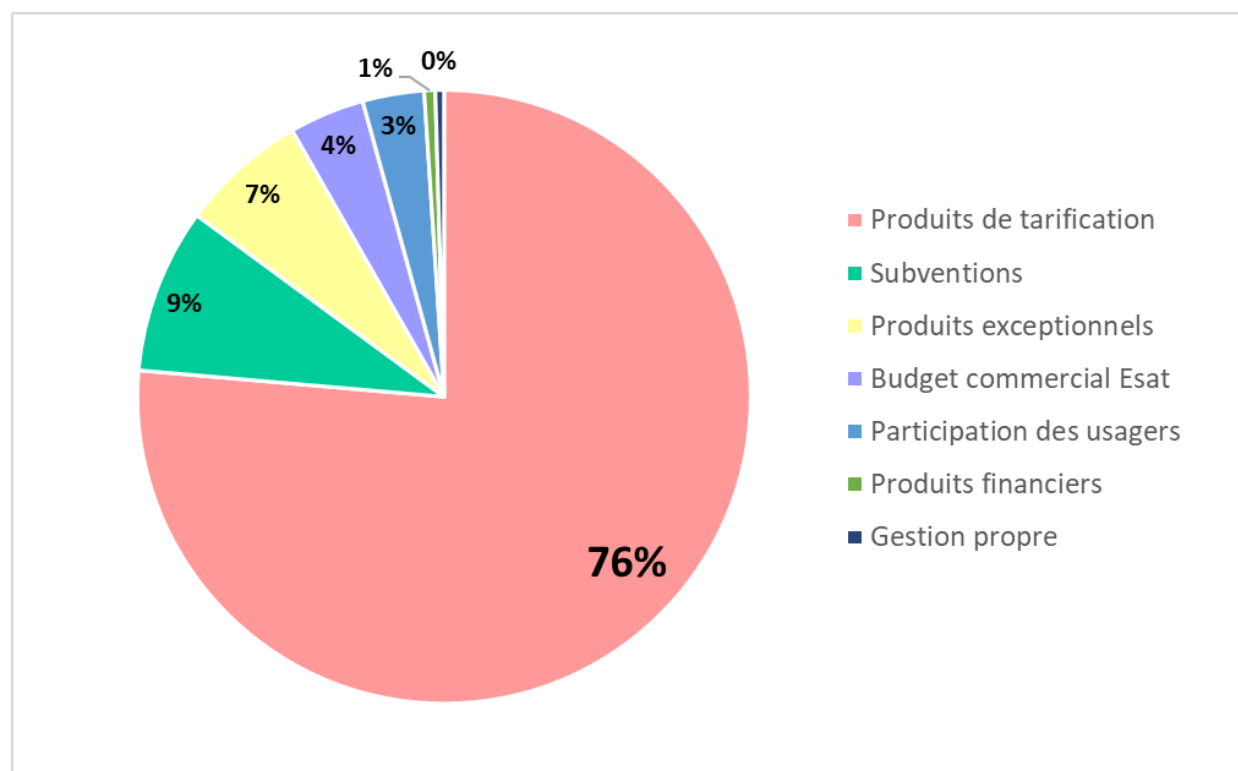
LE RAPPORT FINANCIER

Les recettes

Les recettes associatives 2023 se sont élevées à 29 779 669,34€.

Ces recettes sont constituées pour plus de 76% par les produits de tarification, soit 22 745 008€. Ce montant a évolué de 15% par rapport à 2022. Les produits de tarification sont répartis entre les trois financeurs principaux comme suit : 64% en provenance de l'Assurance Maladie, 32% en provenance du Conseil Départemental, et enfin 4% de la part de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

Les produits PEP71 sont répartis comme suit :



Les charges

Les charges des PEP71 se sont élevées à 29 284 777,27€. Ci-dessous une présentation par groupe fonctionnels.

L'exploitation courante

Les dépenses d'exploitation courantes sont les charges qui sont le plus impactées par l'inflation, elles enregistrent une hausse de 9% entre 2023 et 2022. À noter que cette évolution est moindre que l'année précédente, dont l'évolution était de 12%.

Les postes les plus importants sont tous en progression, avec une hausse de 13% sur les dépenses d'eau, d'énergies, électricité. Néanmoins, le plan de sobriété énergétique appliqué au sein de l'association a permis de stabiliser les consommations d'électricité et gaz, après une baisse significative l'année précédente.

Ci-dessous une représentation des volumes financiers en kilo€ attribués à chaque poste : les fluides, l'alimentation, le frais de transport, les frais de télécommunication (Abonnement serveurs et maintenance, liens internet, messageries, frais de téléphonie), fournitures éducatives et de loisirs, fournitures administratives, et les fournitures médicales.



643 K€



453 K€



411 K€



378 K€



97 K€



81 K€



39 K€

Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent à 20 277 066€, en hausse par rapport à 2022 de près de 9%, dont 5.5% liés à l'évolution du nombre de salariés et près de 3.5% de revalorisations salariales (toutes tendances confondues). Les rémunérations et charges versées aux salariés de l'association représentent 19 395K€.

À noter un budget alloué à la formation financé par les PEP71 à hauteur de 129K€, permettant de financer des actions complémentaires à celles financées par l'organisme de formation, qui se sont élevées à 115K€. **Les actions de formation à destination des salariés ont donc représenté un budget de 244K€.**

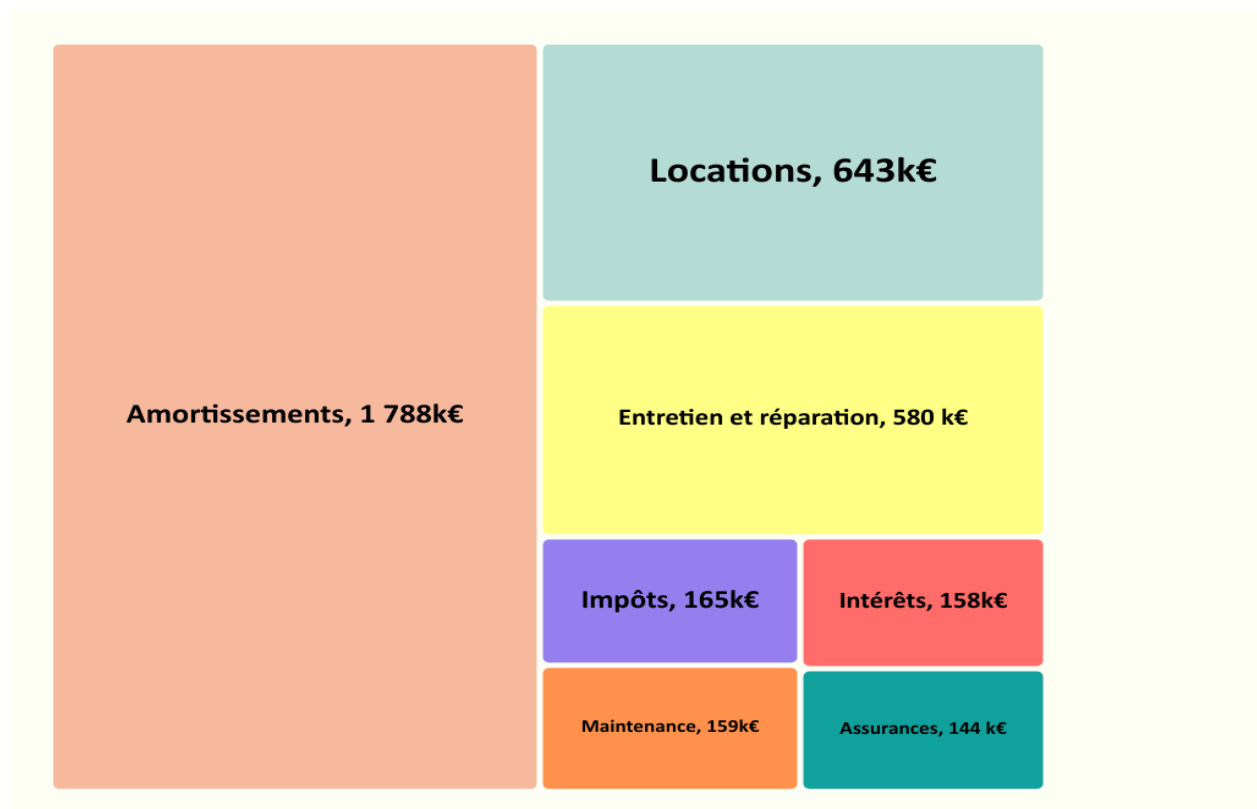
À ces dépenses s'ajoute le recours à différents prestataires extérieurs : orthophonistes pour 160K€, des honoraires auprès du cabinet d'avocat conseil de l'association, et auprès des commissaires aux comptes pour 87K€, de l'analyse à la pratique professionnelle des salariés pour 70 K€, des prestations nettoyage pour 55K€, et le recours à des psychomotriciens en libéral pour 54K€.

Enfin, les dépenses de personnel intègrent les provisions pour financer les départs en retraite des salariés, devant quitter les effectifs d'ici 5 ans. Le montant provisionné de l'exercice 2023 est de 137K€.

Les dépenses de structure

Les charges de structure regroupent les charges liées au patrimoine immobilier des PEP71. Le montant constaté en 2023 est de 6 378 597€, il progresse de 10% en lien avec l'évolution du patrimoine de l'association : les acquisitions de nouveaux locaux ont pour conséquence de nouvelles dotations aux amortissements, des charges d'entretien et de maintenance supplémentaires, ainsi que des intérêts d'emprunts immobiliers et des assurances complémentaires. Les ratios financiers liés au patrimoine immobilier de l'association sont satisfaisants : l'indépendance financière de l'association est de 31%, la structure des ressources stables de l'association étant considérée comme équilibrée jusqu'à 50%. L'apurement de la dette mesure le potentiel de remboursement du capital des emprunts par l'autofinancement généré par l'amortissement, le ratio doit être supérieur à 2, il est de 2.58 au sein des PEP71.

Ci-dessous la répartition des charges inhérentes au patrimoine des PEP71 :



D'autres charges ont été constatées, dont diverses provisions et fonds dédiés pour des risques ou projets précis. Les plus significatives sont :

- Provisions pour travaux et entretien = 267 K€
- Fonds dédiés pour investissements = 560 K€
- Fond dédié pour création d'une plateforme médicosociale dans le Louhannais : 408 K€

Résultat de l'exercice 2023

Le résultat comptable de l'exercice correspond à l'écart entre les produits et les charges, il est de 494 892,07€ pour 2023.

Les PEP 71 - GLOBAL 2023

COMPTE DE RESULTAT

	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	ECART 2023/ 2022 Euros
PRODUITS D'EXPLOITATION	30 375 621	28 143 783	
CHARGES D'EXPLOITATION	30 180 737	28 025 285	
RESULTAT D'EXPLOITATION	194 884	118 498	76 387 €
PRODUITS FINANCIERS	173 221	17 268	155 953 €
CHARGES FINANCIERES	153 326	134 436	18 890 €
RESULTAT FINANCIER	19 895	-117 168 €	137 063 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	496 871	406 107	90 764 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	186 487	20 959	165 528 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	310 384	385 147	-74 763 €
Impôt sur les bénéfices	30 272	4 143	26 129
EXCEDENT OU DEFICIT	494 892	382 334	112 557

L'ensemble des données communiquées dans ce document, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes également à la disposition des adhérents, permettent de se prononcer quant au rapport financier 2023.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le passage du résultat comptable au résultat à affecter est la résultante d'un certain nombre de retraitements : des opérations sont comptabilisées dans les structures pour répondre aux normes comptables, mais ne sont pas financées par les autorités de tarification.

	Résultat Comptable	Variation prov. CP	Amort Différés	Variation cretons IME	Résultat Budgétaire
Etablissements et Services PEP71	494 892.07 €	174 365.41 €	-81 378.49 €	-260 971.39 €	326 907.60 €

Le résultat budgétaire, et donc à affecter, est de 326 907,60€.

Propositions d'affectation des résultats des établissements et services sous contrôle de tiers financeurs

Pour les établissements et services sous contrôle de tiers financeurs, c'est-à-dire, qui bénéficient d'une autorisation de fonctionnement pour une durée de 15 ans, le résultat budgétaire s'élève à 214 666,71€

Les propositions d'affectation sont les suivantes :

Réserves d'investissement = 75 000 € pour le SESSAD Troubles Spectre de l'Autisme (TSA) afin de financer les besoins en véhicules complémentaires,

Réserves de compensation = 50 000€ pour le SESSAD Déficience Intellectuelle ou Troubles du Comportement (DI-TC), et 89 666,71€ pour la MECS, Foyer Pierre Besseige, afin d'avoir un niveau de réserve en adéquation avec les attentes des financeurs.

Propositions d'affectation des résultats des autres services PEP71

Les autres services PEP71 fonctionnent essentiellement grâce à des subventions annuelles : seuls Format'PEP et la gestion commerciale de l'Esat ne sont pas financés par subventions. Il n'y a pas de retraitements d'écritures en lien avec un refus de financement des financeurs, le résultat comptable correspond au résultat à affecter, soit 112 240,89€ pour 2023.

Pour les résultats en excédent, les affectations sont proposées en reports à nouveau excédentaires, sauf pour la Résidence Accueil et Services et l'organisme de formation Format PEP, qui doivent compenser des déficits antérieurs.

Pour les autres services, en déficit, les affectations sont proposées en reprises sur reports à nouveau excédentaire : les excédents antérieurs enregistrés permettent d'absorber les résultats déficitaires de l'exercice.

		Reports à nouveau excédentaires	Reports à nouveau déficitaires
Reprises excédents antérieurs	Gestion commerciale de l'ESAT	- 5 410.46 €	
	SIAE	- 7 649.91 €	
	PAS	- 16 708.27 €	
	Médiation familiale	- 23 842.40 €	
	Habitat inclusif	- 1 193.63 €	
	IML Ecluse	- 21 922.94 €	
	ISCG	- 9 263.07 €	
Annulation déficits antérieurs	RAS	- €	2 680.78 €
	Format' PEP		9 377.91 €
Excédents constatés	Autres services	186 172.88 €	
TOTAL		100 182.20 €	12 058.69 €

Il est donc proposé l'affectation des résultats suivante :

- 75 000€ en réserves d'investissement
- 139 666,71€ en réserves de compensation des déficits
- 100 182,20€ en reports à nouveau excédentaires
- 12 058,69€ en reports à nouveau déficitaires.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

2024

BUDGET PREVISIONNEL ASSOCIATION PEP 71 CONSOLIDE 2024

CHARGES	Montant 2024	PRODUITS	Montant 2024
60 - Achats	1 512 458	70 - Vente de produits, de prestations de services	2 121 712
Prestation de services	172 300		
Achats de matières et fournitures	1 340 158	74 - Subventions d'exploitation	25 809 173
		ETAT (DRDFE, Directe, Justice, Cohésion sociale, ARS)	1 010 671
61 - Services extérieurs	2 054 931	Région	524 228
Locations	1 272 265	Département(s)	377 838
Entretien et réparation	535 525	Intercommunalité(s)	48 375
Assurance	178 731	Commune(s)	10 000
Documentation	68 411		
62 - Autres services extérieurs	1 564 533		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	418 589		
Publicité, publication	7 110		
Déplacements, missions	88 010		
Services bancaires, autres	1 050 824		
63 - Impôts et taxes	1 705 809	Organismes sociaux :	
Impôts et taxes sur rémunération	1 559 472		
Autres impôts et taxes	146 337	MSA	4 900
64 - Charges de personnel	20 587 310		
Rémunération des personnels	14 989 942	Produits de la tarification des ESSMS	23 833 161
Charges sociales	5 472 010		
Autres charges de personnel	125 358	75 - Autres produits de gestion courante	2 301 924
65 - Autres charges de gestion courante	1 161 587	Dont cotisations, dons manuels ou legs	3 000
66 - Charges financières	155 115	76 - Produits financiers	150 000
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	319 861
68 - Dotation aux amortissements	2 543 256	78 - Reprise sur amortissements et provisions	582 330
TOTAL des CHARGES	31 285 000	TOTAL des PRODUITS	31 285 000

Le budget 2024 a été ajusté quant aux dernières évolutions : il est passé de 28 484 770€ lors de la présentation à l'assemblée générale précédente, à 31 285 000€. Cette augmentation est consécutive à un taux directeur appliqué de 3.5%, faisant progresser les produits de près d'un million d'euros, de produits financiers significatifs et valorisés sur l'exercice 2024, d'une hausse des produits de tarification de 800 000€ pour des services ayant évolué après présentation du budget à l'été 2023 (UEMA Branges, création d'une plateforme de coordination et d'orientation sur le parodien), et une augmentation de l'emprise immobilière générant des flux supplémentaires (reprise de fonds dédiés investissements, provisions travaux). Le budget inhérent au fonctionnement du PDIP, qui passera sous la gestion PEP71 à l'été 2024, a également été valorisé.

BUDGET PREVISIONNEL ASSOCIATION PEP 71 CONSOLIDE 2025

CHARGES	Montant 2025	PRODUITS	Montant 2025
60 - Achats	1 554 325	70 - Vente de produits, de prestations de services	2 161 187
Prestation de services	175 765		
Achats de matières et fournitures	1 378 560	74 - Subventions d'exploitation	26 705 594
		ETAT (DRDFE, Directe, Justice, Cohésion sociale, ARS)	1 049 686
61 - Services extérieurs	2 153 847	Région	521 728
Locations	1 350 406	Département(s)	350 910
Entretien et réparation	560 203	Intercommunalité(s)	45 375
Assurance	188 001	Commune(s)	10 000
Documentation	55 238		
62 - Autres services extérieurs	1 617 788		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	426 757		
Publicité, publication	6 453		
Déplacements, missions	95 255		
Services bancaires, autres	1 089 324		
63 - Impôts et taxes	1 722 867	Organismes sociaux :	
Impôts et taxes sur rémunération	1 575 067		-
Autres impôts et taxes	147 800	MSA	1 500
64 - Charges de personnel	20 896 120		
Rémunération des personnels	15 214 792	Produits de la tarification des ESSMS	24 726 395
Charges sociales	5 554 090		
Autres charges de personnel	127 238	75 - Autres produits de gestion courante	2 311 850
65 - Autres charges de gestion courante	1 270 141	Dont cotisations, dons manuels ou legs	3 000
66 - Charges financières	175 809	76 - Produits financiers	130 000
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	328 657
68 - Dotation aux amortissements	2 639 102	78 - Reprise sur amortissements et provisions	392 712
TOTAL des CHARGES	32 030 000	TOTAL des PRODUITS	32 030 000

Le budget 2025 est proposé au vote à hauteur de 32 030 000€. Il intègre une évolution du budget 2024 liée aux évolutions de charges salariales, et aux différentes charges de l'association. Ces charges supplémentaires sont compensées par un taux directeur appliqué aux produits de tarification. Le budget intègre également les mesures nouvelles 2024 en année pleine, soit un budget en année pleine de la gestion du PDIP, et un financement total de l'activité dispositif d'accueil atypique au sein de la MECS.

Le budget 2025 évolue de 2,4% par rapport au budget 2024.

FIXATION DES COTISATIONS

Les cotisations 2024 sont proposées à l'identique qu'en 2023 : 2€ pour les cotisations enfant, 20€ minimum pour les cotisations adultes (cotisation offerte au conjoint de l'adhérent), et 100€ pour les personnes morales. À noter qu'à partir de cet exercice, afin de renforcer le poids de nos actions, il est proposé aux bénéficiaires des actions des PEP71 une adhésion à titre gratuit.